



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 25 FEVRIER 2015**

# L'État vient au chevet des hôpitaux endettés

**SANTÉ** 300 millions d'euros seront versés sur dix ans pour compenser les emprunts toxiques



**Le fonds de soutien pour les hôpitaux mobilisait initialement 100 millions d'euros sur trois ans.** PHOTO ARCHIVES AFP

Le gouvernement a annoncé hier des aides financières supplémentaires pour les hôpitaux et collectivités locales ayant contracté des emprunts à risque, dits toxiques, adossés à la parité euro-franc suisse, au grand soulagement des intéressés. La décision mi-janvier de la Banque nationale suisse de renoncer à l'instrument qui limitait la hausse du franc suisse face à l'euro a eu de lourdes répercussions pour ceux qui avaient contracté ces emprunts toxiques, notamment auprès de la banque Dexia : les taux d'intérêt et les indemnités de remboursement anticipé se sont envolés.

#### **La contribution des banques**

À l'issue d'une réunion hier matin avec les représentants des collectivités et des hôpitaux, les ministres Christian Eckert (Budget) et Mari-

sol Touraine (Affaires sociales) ont donc annoncé un renforcement des fonds de soutien existants. Les collectivités locales verront le leur doubler, à 3 milliards d'euros sur quinze ans, cet effort étant financé pour moitié (soit 50 millions d'euros par an) par les banques, via une majoration de la taxe sur le risque systémique, et pour moitié par l'état. Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation, a estimé à environ 250 le nombre de collectivités concernées.

Le fonds de soutien des hôpitaux, aujourd'hui de 100 millions sur trois ans, va pour sa part être majoré de 300 millions sur dix ans. Ces ressources supplémentaires seront « intégralement » apportées par les banques (soit 30 millions par an), a ajouté Marisol Touraine dans un communiqué commun avec Bercy.

## Une arme contre le marketing alimentaire

**CONSOMMATION** L'UFC-Que choisir a testé la proposition du gouvernement d'un étiquetage par code couleur des produits transformés. Résultats : les plats allégés ne le sont pas tant que ça

Ce nouveau dispositif, avec cinq niveaux de couleurs – du vert, pour les produits les plus équilibrés au plan nutritionnel, au rouge, en passant par des niveaux intermédiaires (jaune, orange et rose) –, « va permettre de mettre à mal un certain nombre d'idées reçues », a déclaré Alain Bazot, président de l'UFC-Que choisir. « Les produits les plus équilibrés au plan nutritionnel ne sont pas forcément ceux que l'on pense », a-t-il déclaré, en jugeant qu'un tel dispositif par couleurs constituerait un « antidote simple et efficace contre le marketing alimentaire ».

#### **Projet examiné mi-mars**

L'association de consommateurs a voulu tester « dans la vraie vie » la proposition de la ministre de la Santé Marisol Touraine, qui prévoit, dans un projet de loi qui doit être exami-

né mi-mars, de créer un étiquetage plus simple pour les produits transformés afin de lutter plus efficacement contre l'obésité. Ce nouvel étiquetage ne se ferait que sur la base du volontariat – puisque le règlement européen interdit de le rendre obligatoire –, mais cette proposition se heurte à une farouche opposition des industriels de l'agroalimentaire.

L'UFC a réalisé une simulation d'étiquetage sur 300 produits de consommation courante. L'étude a montré que ce nouveau système fonctionnait « bien, et même plutôt très bien », a déclaré M. Bazot. « C'est un outil informatif, qui permet de voir d'un seul coup d'œil la qualité nutritionnelle d'un produit » et de sortir de l'étiquetage actuel trop complexe, basé sur une présentation chiffrée des différents nutriments pour 100 grammes, que 82%

des consommateurs ne comprennent pas.

Par ailleurs, cette classification par couleurs permet de « déjouer les techniques marketing consistant à arborer des réductions flatteuses de sel et de matières grasses ou encore à monter en épingle tel ingrédient valorisant pour conférer une image nutritionnellement correcte », explique l'UFC.

#### **Des céréales en orange**

Avec, à la clé, quelques conclusions surprenantes. Ainsi, sur la catégorie des céréales du petit déjeuner, le code couleur montre que la grande majorité des produits (73 %) se situent en orange. Et cela vaut aussi bien pour des céréales Kellogg's Special K, portant sur leur paquet « seulement 1,5 % de matières grasses », ou Nestlé Fitness, suggérant par son ap-

pellation être bon pour la santé, que pour des céréales Smacks sans mention particulière.

Exemple encore plus probant : un pavé de colin de marque Weight Watchers, se présentant comme un produit de régime avec « 13 % de matières grasses », serait étiqueté en jaune, alors que les paupiettes de veau Marie ou le cassoulet mitonné-William Saurin apparaissent, eux, en vert.

L'étiquetage par couleurs va ainsi permettre « de tordre le cou à certaines croyances » ou « de venir à bout de certains pièges », explique l'UFC.

L'étude montre également que, sur certaines catégories de produits, notamment ceux du petit déjeuner, la majorité de ce qui est proposé en rayon est aujourd'hui trop sucré et trop gras.



# La Poste en baisse et toujours en mutation

**BILAN** Moins de courrier, plus d'impôts : le groupe La Poste enregistre une baisse de 17,7 % de son bénéfice net, malgré l'aide du CICE

Le groupe La Poste a enregistré en 2014 une baisse de 17,7 % de son bénéfice net malgré la bouffée d'oxygène du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), souffrant notamment de l'accélération de la baisse des volumes de courrier et d'une charge d'impôts plus lourde.

Le chiffre d'affaires annuel s'est établi à 22,16 milliards d'euros, en progression de 2,1%, tandis que le résultat net part du groupe affiche une baisse de 17,7 %, à 513 millions d'euros, selon un document interne. Le résultat d'exploitation s'inscrit pour sa part à 719 millions d'euros, contre 778 millions en 2013. La dette nette a encore augmenté, passant de 3,8 milliards, en 2013, à 4 milliards, en 2014.

Alors que La Poste avait bénéficié en 2013 d'environ 250 millions d'euros du CICE, ce sont 352 millions d'euros qui ont été générés en 2014 au titre du dispositif, pour un impact favorable de 55 millions d'euros dans le résultat net part du groupe.

Le CICE permet une réduction d'impôts aux entreprises pour les aider à restaurer leur compétitivité, et s'applique aux salaires allant jusqu'à 2,5 smic. En 2015, il devrait représenter pour l'entreprise 341 millions d'euros.

## Activités bancaires

Concernant les activités bancaires, La Banque postale a contribué au résultat d'exploitation du groupe à hauteur de 842 millions d'euros en 2014, en progression de 16 %.

« 2015 doit être l'année du rebond, en ligne avec notre trajectoire stratégique », souligne le groupe, dont la feuille de route stratégique à l'horizon 2020 vise à transformer « pro-



Philippe Wahl a présenté les résultats du groupe hier. AFP

fondement» son modèle économique via l'accélération des activités existantes et porteuses, ainsi que le développement de nouvelles activités.

## Les syndicats critiques

Le syndicat CGT, premier du groupe, a dénoncé dans un communiqué « le prix fort payé » par les salariés, qui ont subi selon lui « 6 284 suppressions d'emplois » l'année dernière, alors que le groupe a enregistré « un chiffre d'affaires record ». Comme les autres fédérations, il demande plus de clarté dans l'utilisation du CICE. « La Poste doit en bénéficier, car c'est une entreprise de main-d'œuvre en pleine restructuration, avec des activités qui disparaissent et d'autres à aller chercher, mais elle doit expliquer plus clairement son utilisation », déclare ainsi Alain Barrault pour la CFDT, qui souligne que, « sans le CICE, La Poste serait encore plus en difficulté ».

Pour SUD-PTT, le groupe, filiales comprises, a perdu 8 523 personnes en 2014, et il dénonce le fait que « l'absentéisme pour maladie continue de déraper, avec 3,6 % de hausse, un indicateur en hausse régulière qui ne semble pas préoccuper la moyenne » pour maintenir un service universel de haute qualité ». La lettre verte est ainsi passée de 0,61 € à 0,68 €, et le timbre prioritaire de 0,66 à 0,76 €.



## Un autre regard

Julia Hasse a photographié l'architecture usuelle de nos campagnes. Étonnant

HÉLÈNE RIETSCH

h.rietsch@sudouest.fr

Derrière le béton et le métal, c'est la poésie du quotidien qu'a réussi à capter Julia Hasse. Photographe et architecte installée à Cognac, elle est l'auteur de la singulière exposition « Regards », visible jusqu'au 27 mars au Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Charente, face au port L'Houmeau à Angoulême.

Un travail de commande pour la jeune femme, diplômée de l'école d'architecture d'Aachen (Allemagne) en 2006 et devenue photographe professionnelle en 2012, dans lequel elle a néanmoins trouvé un espace de liberté à la mesure de son talent. Ce n'est pas elle en effet qui a choisi les bâtiments des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle immortalisés dans l'expo (une centaine de photos), mais les CAUE de Charente et Charente-Maritime, avec lesquels elle travaille depuis 2012.

### La lumière de l'hiver

Objectif commun : mettre en lumière le patrimoine oublié du XX<sup>e</sup> siècle, absent des manuels d'architecture, et chasser l'idée que seules les vieilles pierres auraient de la valeur. Comment ? En « attirant l'attention des élus, des habitants, des professionnels et du grand public sur des édifices usuels de proximité souvent méconnus », desquels ont été exclus volontairement les bâtiments situés dans les villes comme Angoulême et Cognac, en Charente, ou Royan, en Charente-Maritime (« son patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle ayant déjà fait l'objet de nombreuses recherches »).

Le résultat est sans appel, quel



Julia Hasse, architecte et photographe, auteur de l'exposition « Regards », appelée à voyager dans les deux Charentes. PHOTO CÉLINE LEMAY

que soit le département visité et le paysage (rural ou urbain). Julia Hasse réussit à mettre en évidence la beauté là où on ne l'attend pas. Au détour d'un vestiaire (une piscine à Barbezieux par exemple), une cour d'école, des silos à grain, des châteaux d'eau ou encore des cimetières.

Enthousiaste, Pawel Lepkowski, directeur du CAUE 16, rend hommage à la sensibilité de la photographe qui a su, par exemple, capter « le fût d'un château d'eau sculpté en cannelures rappelant des colonnes antiques » et autant

« Objectif : mettre en lumière le patrimoine oublié du XX<sup>e</sup> siècle, absent des manuels d'architecture »

d'éléments décoratifs insoupçonnés dans une architecture réputée fonctionnaliste. « J'ai voulu présenter à fois un travail artistique et pédagogique », explique Julia Hasse, qui a choisi la lumière claire et dure de l'hiver, « les meilleurs mo-

ments », dit-elle. Beaucoup de détails surprennent le visiteur. Juxtaposition de tuiles et de croix, éoliennes gracieuses, ballet d'escaliers... Les textures se répètent, tout comme certaines formes géométriques.

Après Angoulême, l'exposition poursuivra son chemin à Royan, en avril, à l'occasion du Mois de l'architecture.

Exposition visible du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, au CAUE de la Charente 31, boulevard Besson-Bey à Angoulême.

## LE PIÉTON

A vu une curieuse machine près du giratoire des Vauzelles, sur le trottoir de l'avenue d'Angoulême. Il s'agit d'une foreuse dont les mâchoires de tungstène descendent à une douzaine de mètres dans le sol. Avec ce bijou de technologie, plus besoin d'abîmer les routes : ERDF peut enterrer ses lignes et passer des câbles sans creuser la moindre tranchée... Pratique ! Avec un bémol néanmoins : faire appel à cette foreuse coûte cher. D'autres chantiers d'ERDF, en 2015, 2016 et même 2017, seront menés sans cette précieuse machine. Les travaux perturberont la circulation. Notamment avenue d'Angoulême.



# Deux maisons de retraite changent de mains

**COGNAÇAIS** Le groupe Orpea devient propriétaire du château de Cressé à Bourg-Charente et de Charles-d'Orléans à Cognac. L'unité de Bréville ferme. Répercussions à Châteaubernard

SOPHIE CARBONNEL

s.carbonnel@sudouest.fr

La vie est paisible pour les résidents de la maison de retraite du château de Cressé, à quelques minutes du centre de Bourg-Charente. Leur quotidien ne devrait pas être perturbé par un grand chambardement au niveau de la direction. Le groupe Sigma France, propriétaire des murs, va céder l'exploitation du site au groupe Orpea au 1<sup>er</sup> avril. La résidence Charles-d'Orléans, à Cognac, fait également partie de la cession.

Si les deux grandes entreprises privées se refusent à tout commentaire sur ce rachat, l'impact touche les autorités locales. À commencer par la commune de Bréville, qui se voit bientôt amputée de sa petite unité de vie (PUV), antenne du château de Cressé.

## Les résidents déjà transférés

Il n'en fallait pas plus pour que la rumeur s'installe. « Cela fait déjà un moment que j'en entends parler, avoue le maire de Bourg-Charente, Jérôme Sourisseau. On racontait que l'ensemble des lits du château allait être supprimé. » Même si la maison de retraite se trouve sur sa commune, les groupes privés estiment visiblement ne pas avoir de comptes à rendre au maire. Du côté du Département, c'est différent.

Les conséquences, c'est d'ailleurs le Conseil général qui en parle le mieux puisqu'une habilitation lie les deux entités. « Nous connaissons bien le groupe Sigma et nous savons aussi qu'il rencontre des difficultés financières, explique Fabienne Rejou, directrice de l'autonomie au Conseil général. Nous ne sommes pas inquiets par ce rachat. Orpea gère déjà de nombreux établissements en Charente comme les Jardins de Louise à Châteaubernard. »

« Les lits ne sont pas une marchandise que l'on décide de prendre ou



Le groupe Sigma gère le château de Cressé depuis 2006, et Charles-d'Orléans depuis 2010.

ARCHIVES ISABELLE LOUVER

de jeter, ajoute Pierre Déforge, directeur-adjoint au service solidarité du Conseil général. La société Sigma nous a informés lundi de la cession. Ce qui nous importe, c'est de savoir si la qualité sera bien respectée et que l'offre reste sur le territoire. » Un discours qui devrait rassurer Jérôme Sourisseau.

Medhi Kalai, maire de Bréville, lui, devra s'accommoder de la restructuration. Le bâtiment qui accueillait une cinquantaine de lits a déjà été presque entièrement vidé de ses locataires. « L'antenne est en cours de fermeture, explique le maire. Il ne reste que trois résidents à reloger. Ils ont tous été répartis entre le château de Cressé et Charles-d'Orléans. Le bâtiment n'était plus aux normes. De lourds travaux de remise en conformité devenaient indispensables pour la sécurité des pensionnaires.

C'est encore une entreprise qui disparaît sur la commune, ce n'est pas une bonne nouvelle. » La directrice de la maison de retraite Charles-d'Orléans confirme avoir accueilli les résidents de Bréville, mais se refuse à tout commentaire. Mais qu'on se rassure, l'ensemble des salariés de Bréville ont tous été reclassés à Cognac et à Bourg-Charente.

## Châteaubernard « baladé »

Le groupe Sigma France n'a pas souhaité répondre à nos questions, au point même de nier l'existence d'une quelconque transaction avec Orpea. L'autre commune concernée est celle de Châteaubernard.

Pour rappel, en 2013, le groupe avait dû lourdement mettre la main à la poche pour corriger l'avis défavorable de la commission de sécurité de la maison de retraite Charles-

d'Orléans. Un sursis lui avait été accordé, le temps de la construction d'un nouveau site à Châteaubernard. Sauf que cette transaction change la donne.

Le maire, Pierre-Yves Briand, accuse le coup. La vente des terrains a été validée en conseil municipal il y a tout juste un mois. « J'ai entendu parler de cette cession. J'ai alors essayé des dizaines de fois de contacter la direction de Sigma depuis le début de l'année, inquiet du devenir des terrains prévus pour la construction. J'ai réussi à avoir le PDG, Jean-Paul Argyriades, une fois. Il a été très clair. Si Orpea rachetait, il était quasiment exclu que l'opération aboutisse. Le permis a été délivré. Heureusement, les terrains n'avaient pas encore été achetés. Il n'y a donc pas de préjudice. J'ai juste l'impression que nous avons été baladés... »



# Le Sieaac à l'orée de plusieurs grands projets

■ Le syndicat d'eau et d'assainissement de l'agglomération de Cognac va investir plus de 8 M€ sur le nouveau mandat ■ Passage en revue des principaux travaux.

Julie KOCH  
j.koch@charentelibre.fr

Le syndicat intercommunal pour l'eau et l'assainissement de l'agglomération de Cognac (Sieaac) a inscrit le budget primitif 2015 à l'ordre du jour de son comité syndical, aujourd'hui. La structure brasse plus d'un million de mètres cubes d'eau potable chaque année et traite un volume quasi similaire d'eaux usées. Lors du précédent mandat (2008-2013), il a injecté près de 9 millions d'euros dans ses réseaux. «Ces investissements devront être renforcés», affirme aujourd'hui Dominique Petit, élue castelbernardine et présidente du syndicat depuis avril dernier. Outre les habituels remplacements de canalisations, elle énumère les principaux chantiers à venir.

## Assainissement

Plusieurs maisons de Merpins, Saint-Brice, Cognac et Châteaubernard vont être dotées de nouveaux raccordements pour un coût de 2,8 millions d'euros. «C'est un gros investissement. Ces maisons bénéficiaient jusque-là d'un assainissement individuel», rappelle la présidente. L'autre chantier d'envergure concerne la station d'épuration de Saint-Martin. «Elle est conforme, elle peut répondre aux besoins de 35 000 habitants quand aujourd'hui on tourne autour de



Des forages seront entrepris pour trouver de nouveaux puits d'eau potable.

Repros CL

22 000. Il n'y a que quelques jours par an où elle atteint ses limites à cause notamment des rejets industriels.»

Le syndicat d'eau veut anticiper et augmenter sa capacité, soit par l'utilisation de nouvelles technologies, soit par un agrandissement. «Nous n'en sommes qu'aux balbutiements, mais il va falloir qu'on y travaille rapidement. L'étude démarrera cette année», affirme Dominique Petit qui pointe une nécessaire adaptation aux nouveaux besoins, comme l'utilisation de lingettes et la prise grandissante de médicaments.

## Eau

Dominique Petit entend remettre le dossier de l'interconnexion entre Merpins, Salles-d'Angles et le Sieaac sur la table. «C'est pour sécuriser nos approvisionnements en eau. Le jour où un forage sera déficient on pourra compter les uns sur les autres.» Mais les réseaux ne sont pas de même dimension: celui de Merpins-Soloière ne pourra par exemple fournir que 15 % des besoins en eau du Sieaac. Sur le plan de masse, plusieurs tracés pour les

futurs raccordements sont matérialisés. Celui qui traverse la Charente, pour ensuite la longer, semble avoir ses faveurs, le tout pour un million d'euros. «Il faut affiner tout ça et voir qui paye quoi. Le Sieaac n'a pas vocation à devenir hégémonique, nous sommes dans une logique de solidarité», appuie l'élue.

Christian Decoodt, le maire de Merpins, se questionne encore. D'autant que l'actuel syndicat, créé à la dissolution du Sivom, n'a pas vocation à être pérenne après 2016. «Il faut qu'on trouve une solution. De toute façon, l'État nous incite à nous regrouper. Il faut voir comment on répartit tout ça.» Du côté de Salles-d'Angles, Robert Guilloton est partant. «Je pense que ça peut être bénéfique. Aujourd'hui, on ne dépend que d'une ressource.»

Le Sieaac va aussi mener une campagne de forages pour trouver de nouveaux puits à exploiter, toujours dans une logique d'anticipation. «On a repéré plusieurs endroits. Il faut y faire des forages de reconnaissance, c'est une priorité», conclut Dominique Petit.



Les canalisations continueront à être régulièrement renouvelées.

## Le syndicat décline son identité

Le syndicat regroupe Châteaubernard, Cognac, Merpins et Saint-Brice. Il assure la collecte, le traitement et l'évacuation des eaux usées pour les quatre communes et également le captage, le traitement et l'acheminement de l'eau potable, sauf pour Merpins. Propriétaire des structures, il a délégué la gestion au quotidien des services à Veolia jusqu'en 2020.

3 560 000 € ont été investis entre 2008 et 2013 pour l'eau et 5 390 000 € pour l'assainissement. Le mètre cube d'eau coûte 3,94 €, contre 3,80 € en 2013. L'eau est distribuée grâce à 211 kilomètres de canalisations et l'assainissement passe par 188 kilomètres de réseaux. 24 332 habitants bénéficient du service eau et 22 680 de l'assainissement.



# Un coup de main aux enfants du Bénin

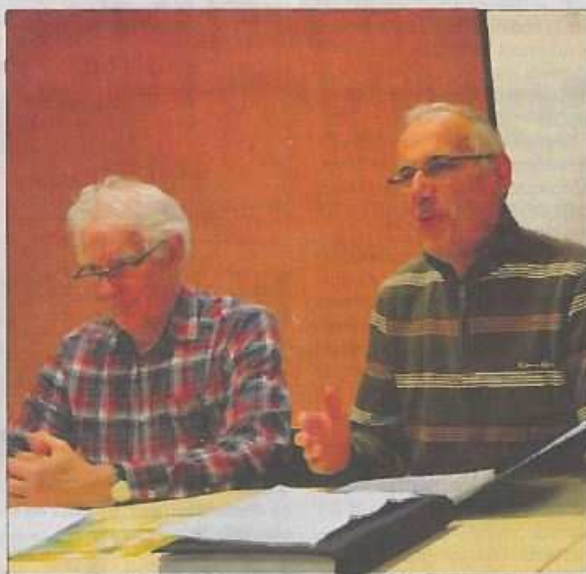
Le bureau de l'association Châteaubernard Humanitaire, enthousiasmé par l'action menée par Jean-Louis Girard au Bénin, a profité de son assemblée générale vendredi, à la salle Jean-Tardif, pour valider son soutien.

Jean-Louis Girard, plus connu pour sa casquette de président de l'association des Verriers Cyclotourisme, est venu partager son expérience. Entraîné dans l'aventure humanitaire par sa sœur Éliane Talon, qui a créé l'association Adji-Bénin à Fontenay-le-Comte en Vendée - Adji signifie « enfant » en dialecte bénin -, pour faire acheminer des livres scolaires en brousse mais aussi prendre en charge la scolarité de deux élèves en grande précarité, Jean-Louis Girard revient tout juste d'un voyage au Bénin.

## Journée de collecte

Ils ont ciblé leur aide sur la ville de Toviklin, en pleine brousse, en lien avec RADD (Recherche actions pour un développement durable), une ONG locale. « Châteaubernard Humanitaire sera membre de l'association. Le projet de Jean-Louis est intéressant. Il est allé au Bénin et y retournera », a fait état Daniel Boyer.

Celui-ci s'est déjà mis en lien avec l'école primaire de la Combe-des-Dames afin de recueillir des manuels scolaires, et compte aussi se tourner vers l'école du bourg. L'association promet d'organiser une journée de collecte de livres en tout genre (dictionnaires, encyclopédies, BD, classiques) et d'apporter une aide financière à Adji-Bénin. Le dernier séjour au Bénin a été également l'occasion de visiter



Daniel Boyer, président de l'association Châteaubernard Humanitaire, et Jean-Louis Girard, membre de Adji-Bénin.

PHOTO S.B.

un dispensaire où le petit matériel de soin fait défaut.

## Mali, Argentine...

Châteaubernard Humanitaire envisage de contacter le Centre hospitalier intercommunal du Pays de Cognac à ce titre. Outre ses engagements pris au Bénin, l'association va poursuivre le parrainage de deux étudiants maliens à hauteur de 737 euros, le financement des études de Macaréna, jeune aveugle en Argentine (600 €), et va renouveler sa subvention à l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Cognac et sa région. L'asso-

ciation dispose d'un excédent de trésorerie au 31 janvier 2014 de 4 601 euros, sans être subventionnée, et se réjouit de la participation record (162 inscriptions) à la soirée tartiflette organisée au mois de décembre dernier. Cette année, Châteaubernard Humanitaire assurera le bar et la restauration des Castel'Odies ainsi que la vente des programmes.

Enfin, l'élection du tiers sortant au sein du Conseil d'administration voit le maintien de Françoise Roux, secrétaire et l'entrée de Michel Derand et Claudine Bossy. **Sandra Ballian**

121994

## CHÂTEAUBERNARD COGNAC

**Jacques ANTELME,**

ancien combattant d'Algérie,

nous a quittés à l'âge de 74 ans.

Michèle, son épouse ;  
Nathalie ANTELME,  
Valérie et Laurent DUPUY, ses enfants ;  
Pauline, Léo, ses petits-enfants ;  
les familles DUMAS, LAFUMA, LACOUX,  
ses sœurs, beau-frère, belle-sœur,  
neveux et nièces,  
parents et amis  
vous invitent à vous unir d'intention ou  
à les rejoindre lors de l'office religieux  
en la chapelle des Templiers à  
Châteaubernard le samedi 28 février  
2015, à 9 h 30.

Fleurs naturelles seulement.  
La crémation aura lieu dans l'intimité  
familiale.

Ses cendres reposeront dans le  
caveau familial, au cimetière de Rous-  
sines.

La famille recevra à la maison funé-  
raire de Cognac, rue Richard, vendredi  
de 15 heures à 18 heures.

PFG Cognac, 23, rue d'Angoulême,  
tél. 05.45.82.00.38.

## CHÂTEAUBERNARD

**Castelbaladins.** Le groupe théâtral Les Castelbaladins tiendra son assemblée générale ce soir à 20 h 30, salle Jean-Tardif. À l'ordre du jour : rapport moral et financier ; compte rendu des activités ; projets 2014 ; élection du tiers sortant et du bureau.

**Réunion du SIEAAC.** Le comité du Syndicat intercommunal pour l'eau et l'assainissement de l'agglomération de Cognac (SIEAAC) se réunira tout à l'heure à 14 heures.